
Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

**VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE :
AUTONOMISATION DES FEMMES RAPATRIÉES EN MILIEU RURAL DANS UN
CONTEXTE DE COVID-19 A L’OUEST DE LA COTE D’IVOIRE**

CHRISTIANE AMENAN KOUAKOU

Assistante, Sociologie du Politique et de l’Intégration, Université Jean Lorougnon
Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d’Ivoire

Chercheuse associée, Centre Suisse de Recherches Scientifiques
en Côte d’Ivoire, Adiopodoumé, Côte d’Ivoire

christianekouakou@gmail.com / christiane.kouakou@csrs.ci

FRANÇOIS N’CHO DOFFOU

Assistant, Communication pour le Développement
Université Virtuelle de Côte d’Ivoire, Abidjan, Côte d’Ivoire

ncho.doffou@uvci.edu.ci / doffou_francois@yahoo.fr

RÉSUMÉ – Ce présent article porte sur la résilience des femmes rapatriées à l’Ouest de la Côte d’Ivoire dans leur processus d’autonomisation en contexte de COVID 19. Il s’agit des populations rapatriées dans leur localité d’origine qui en plus d’être confrontées à des contraintes de réintégration sont exposées à l’avènement de la pandémie du COVID 19 qui vient porter davantage atteinte à leurs moyens de subsistance avec une répercussion sur les acquis du développement gagnés par le passé. A travers une approche qualitative, 6 focus group, 65 entretiens semi-directifs avec des femmes rapatriées, des acteurs coutumiers, étatiques et non étatiques ont été réalisés. Il ressort le fait que la crise sanitaire a eu un impact sur le capital économique des populations déplacées qui s’est amoindri. Dans le but de prendre en charge leur famille face aux difficultés d’accès à la terre, les femmes rapatriées dans un contexte de COVID 19 mettent en place des mécanismes d’adaptation.

Mots clés : autonomisation, femmes rapatriées, résilience, COVID 19

Les idées et opinions exprimées dans ce texte n’engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l’OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest a toujours été un espace de mobilités et de migration des populations. Cependant, la période postcoloniale se singularise par une instabilité politique dans plusieurs régions. Cette instabilité s'est manifestée sous la forme de guerres civiles et de rebellions. Dans les années 1990 et 2000, les guerres dans certains pays d'Afrique de l'Ouest notamment au Libéria (1989-1997 ; 1999-2003), en Sierra Léone (1991-2002) et en Côte d'Ivoire (2002-2010) ont provoqué des flux migratoires dans la région. Ce sont donc des milliers de personnes en ce qui concerne la Côte d'Ivoire qui ont migré vers les pays limitrophes tels que le Libéria, le Ghana, la Guinée après un séjour en exil, plusieurs ivoiriens retournent dans leur pays et spécifiquement dans leur localité d'origine. Ceux-ci sont confrontés à des difficultés parce que la guerre a fait des ravages dans la vie des familles interrompant certains processus spécifiques. En effet, des familles ont été séparées du fait des différentes crises, des terres ont été confisquées, des maisons ont été détruites, des couples ont été disloqués pendant la vie en exil. La guerre a eu pour effet d'exacerber le délitement des rapports sociaux et démanteler progressivement la famille élargie au profit de la famille restreinte, monoparentale ou recomposée. Les populations rapatriées sont en conflit avec des allogènes burkinabé qui se sont appropriés en leur absence leurs terres avec la complicité de certains allogènes qui s'avèrent être des proches. La plupart des occupants refusent de leur céder les parcelles pour diverses raisons. Face à cet état de fait, les rapatriés amorcent souvent des démarches auprès des chefs coutumiers qui en cas de non-résolution du conflit rendent compte au sous-préfet. La majorité des cas se soldant par un échec, les personnes rapatriées et particulièrement les femmes sont exposées à une situation de vulnérabilité ou elles ont des difficultés à se prendre en charge en l'absence de terres cultivables.

En Côte d'Ivoire, l'organisation sociale traditionnelle a laissé à la femme la charge de garantir totalement la subsistance familiale. Ainsi, l'agriculture vivrière et la sécurité alimentaire ont toujours relevé de sa responsabilité (Baha Bi, 2001).

En effet, la majorité des rapatriées sont des femmes et cela traduit un ensemble de transformations sociales, économiques et politiques survenues depuis les crises, qui ont résolument modifié l'ossature des familles en milieu rural ivoirien. Ainsi, les effets de la guerre ont indirectement contribué à favoriser, en milieu rural, l'intégration de la femme dans les structures socio-économiques et politiques, passant ainsi du statut d'aide familiale à celui de chef de famille à l'absence de l'homme. En milieu rural, les droits fonciers pour les femmes sont inexistantes et la possibilité offerte à celles-ci par les législations (code civil et code foncier rural) d'avoir droit à la propriété foncière est restée très théorique. L'allocation des terres aux femmes est constamment entravée par les coutumes et mœurs traditionnelles en vigueur dans les communautés rurales (Koné, 2003). Elles sont alors amenées à s'adapter et à se construire dans cet environnement hostile donc à être résilientes. En sociologie, Obrist et al (2011) parlent de résilience sociale qu'ils définissent comme la capacité qu'ont les acteurs à accéder aux capitaux non seulement pour gérer et s'adapter à des conditions adverses mais aussi de rechercher et d'élaborer des options, ce qui leur permet d'accroître leurs compétences lorsqu'ils sont confrontés à une menace. Ils développent un cadre de réflexion qui présente la résilience sociale multi-strates : celle-ci met l'accent sur les interactions entre les capacités facilitatrices qui opèrent aux différents niveaux de la société. Les facteurs facilitateurs contribuent à maîtriser les menaces en facilitant l'accès aux divers capitaux et leur transformation. Les capacités permettent aux acteurs sociaux de composer non seulement avec les conditions défavorables (réactif) mais aussi de favoriser l'émergence de réponses (proactif) qui augmentent les compétences (en général) et ouvrent ainsi la voie vers l'atténuation. Cette approche

redirige l'attention du pôle gestion des risques vers une construction de la résilience, un des préalables selon eux au développement durable (Obrist et al., 2011).

A ce contexte post-crise s'ajoute l'avènement de la pandémie du COVID 19 qui vient porter davantage atteinte à leurs moyens de subsistance avec une répercussion sur les acquis du développement gagnés par le passé. Cependant, l'une des questions les plus problématiques concerne le sort de ces femmes rapatriées dans leur localité d'origine. Ce travail qui s'est déroulé à l'Ouest de la Côte d'Ivoire porte sur la résilience des femmes rapatriées dans leur processus d'autonomisation en contexte de COVID 19 dans leur localité d'origine.

Méthodologie

Cette étude s'est déroulée dans la région des montagnes région située à l'ouest de la Côte d'Ivoire dans la sous-préfecture de Bloléquin (voir figure 1).

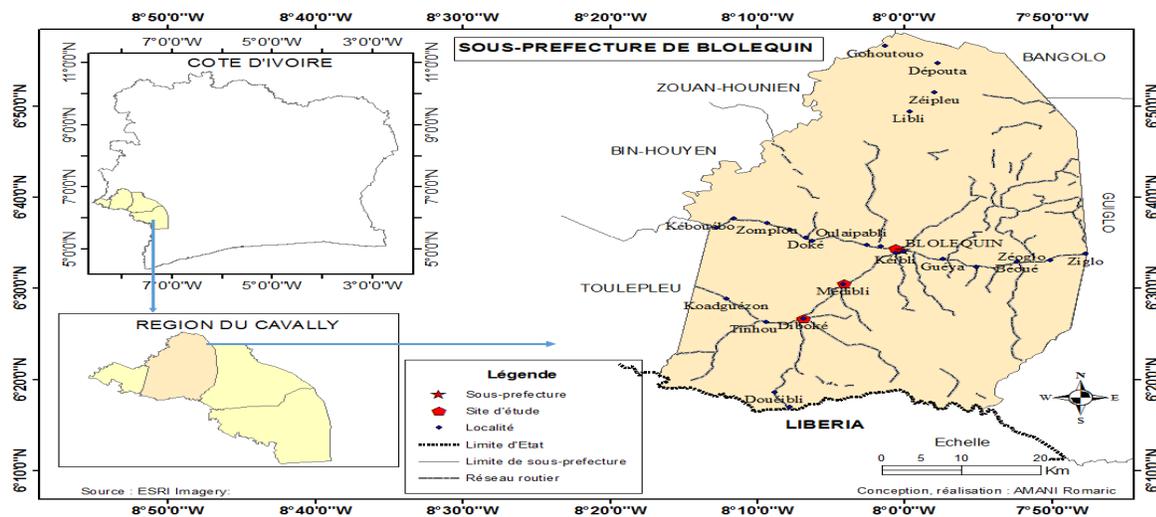


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Bloléquin couvre une superficie de 2 962 km² pour plus de 160 000 habitants (RGPH 2013). Sur le plan physique, on y rencontre un climat de type montagneux, avec un relief peu accidenté avec des plateaux. La végétation est constituée de forêt relativement dense. Quatre saisons sont généralement différenciées à savoir une grande saison sèche de décembre à mars, une grande saison des pluies d'avril à juillet, une petite saison sèche d'août à septembre et une petite saison des pluies d'octobre à novembre. Sur le plan économique, Bloléquin repose sur les productions agricoles. Les cultures pérennes les plus développées sont le café, le cacao et l'hévéa. Les cultures vivrières sont diversifiées. Avec la présence de la forêt, l'exploitation forestière est très développée. Les populations de cette zone sont communément appelées les Wè. La sous-préfecture de Bloléquin est constituée d'une population composite, d'ivoiriens (dont les autochtones sont en majorité les Guéré, appartenant au groupe WE eux-mêmes issus du grand groupe KROU) et en minorité les YACOUBA, du groupe DAN, ainsi qu'une forte communauté allogène de MAHOU et BAULE) et de non ivoiriens ou allochtones fortement composés des populations étrangères venues de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les allogènes majoritairement planteurs sont composés de :

- Burkinabés (majoritaires) ;
- Libériens ;
- Maliens ;
- Guinéens ;
- Et des ressortissants des autres pays de la CEDEAO.

C'est la localité qui regroupe le plus grand nombre de rapatriés au niveau de la Côte d'Ivoire. Cette étude s'appuie sur les données collectées auprès des femmes rapatriées, des acteurs clés du processus de rapatriement et de réintégration des populations rapatriées à l'aide des entretiens semi-structurés et des « Focus Group Discussion ». Ce sont donc 6 focus group, 65 entretiens semi-directifs avec des femmes rapatriées, des responsables administratifs et coutumiers ainsi que des acteurs des ONG nationales et internationales qui ont été réalisés.

Les données obtenues ont été traitées avec le logiciel Maxqda, un logiciel d'analyse des données qualitatives qui permet d'être efficace en regroupant les données de l'enquête afin de pouvoir mieux de les analyser. Elles ont été saisies dans le logiciel Word et analysées avec le logiciel Maxqda. Avec les interviews, nous avons défini des codes qui correspondent aux questions pour les rendre plus claires. Ensuite, du logiciel Word, nous avons transféré les données dans le logiciel Maxqda.

Après la codification qui correspond aux différentes parties des interviews, les analyses à proprement parler ont débuté avec les entretiens réalisés avec les rapatriés. La seconde étape de notre analyse a consisté à l'examen du contenu de ces interviews. Les interviews ont été groupées par thèmes et par catégories d'enquêtés pour ainsi être résumé en des points clés.

Résultats

Approche socio-historique du rôle de la femme en pays wè

Les Wè ou Wèhon sont les populations communément appelées Wobè et Guéré. Au plan économique les Wè pratiquaient une économie d'autosubsistance fondée sur la division sexuelle du travail : les hommes défrichaient, abattaient les arbres et mettaient le feu à la végétation séchée. Les femmes semailles, enlevaient les mauvaises herbes. Ensemble, hommes et femmes récoltaient le riz, (principale culture de la région). Les hommes pratiquaient la chasse tandis que les femmes s'étaient spécialisées dans la pêche. Les deux sexes se partageaient le travail artisanal : les hommes forgeaient le fer et faisaient couler le bronze, ils sculptaient le bois, fabriquaient les nattes, les sièges tandis que les femmes s'étaient spécialisées dans la céramique. Le commerce était l'apanage des seuls hommes. En effet, tout déplacement dans une nature vierge de toute infrastructure routière était dangereux.

Du point de vue de l'organisation sociale, avant l'arrivée des Français, les Wè avaient mis en place une société lignagère exogamique, à filiation patrilinéaire. La relation mari-femme est moins d'inégalité que de subordination à un ordre familial et social qui traditionnellement donne la primauté à l'homme. Il est du devoir de la femme de préparer la nourriture de son mari et d'éduquer les enfants. Elle doit avoir également une attitude de soumission respectueuse à l'égard de la famille du mari, notamment de son beau-père. Mais une femme n'a pas que des devoirs envers son mari, elle a aussi des droits. Elle est économiquement autonome, elle a ses biens propres, son champ (que le mari est tenu d'aménager), son grenier, elle est habilitée à effectuer des transactions commerciales et à disposer librement des ressources qu'elle en tire. Il est important de souligner

par ailleurs le rôle tenu par la première femme dans la famille polygamique. Elle exerce une véritable autorité sur ses coépouses.

La femme, quant à elle, est le socle de la famille donc du village. En effet, en plus de veiller sur la santé de chaque membre de la famille participe aux charges de la maison.

Les difficultés d'accès au foncier

L'agriculture est la première activité économique dans la zone d'étude. Pour les personnes déplacées, et plus particulièrement pour les plus vulnérables (celles qui n'ont ni terres ni biens), la perte de l'accès aux ressources naturelles collectives se traduit par une détérioration importante de leurs revenus et moyens d'existence. Cette dégradation est également liée à un manque d'accès aux services publics de la communauté. Pourtant, nous savons qu'une part importante des revenus des familles rapatriées provient de l'agriculture. Les terres ont été vendues pour certains par les populations qui sont restées sur place comme le souligne le responsable d'une structure d'aide :

*« Ce sont les gens qui restés et souvent des chefs de village
qui ont vendu les plantations de leur frère,
voilà ce qui est source de conflit »*

Les populations de retour ne parviennent pas tous à accéder à leur parcelle de terre malgré l'intervention des autorités gouvernementales. Cela est affirmé par cet acteur étatique :

*« L'appel avait été lancé par le gouvernement
de libérer les terres, les maisons, les forêts,
cela a été en partie respecté ».*

Cela est dû au fait que ceux qui ont acheté ces parcelles, pour la plupart les burkinabés refusent de céder parce que ceux qui les auraient vendus sont encore en exil, ou parce qu'ils ont déjà investi de l'argent et que les plantations sont en productions. Cependant, on constate que certains rapatriés se plaignent du fait que leurs terres ont été vendues par les habitants du village voisin du nom de Tinhou comme le relate ce président du comité des rapatriés :

*« C'est les gens du village voisin qui ont vendu
notre forêt. Ils ont dit aux Burkinabés que
on ne va plus venir donc ils ont acheté »*

Cette situation emmène de nombreux réfugiés qui sont au Libéria à traverser la frontière durant la journée pour se rendre en Côte d'Ivoire afin de vérifier si leurs moyens de subsistance n'ont pas été volés ou détériorés et retournent ensuite au Libéria. Les frontières restent donc poreuses et les déplacements transfrontaliers fréquents.

L'expropriation foncière prive la population rapatriée de la principale fondation de son système productif, de ses activités commerciales et de ses moyens d'existence. C'est la source dominante de décapitalisation et de paupérisation des populations rurales déplacées. Un grand nombre de rapatriés souffrent également de la perte d'accès à des terres de culture. Si cette fondation n'est pas

récupérée, ou si elle n'est pas remplacée par des emplois stables et générateurs de revenus, cette perte affecte profondément les familles qui sont appauvries durablement. La récupération des champs et des parcelles abandonnés par les rapatriés au moment de leur départ est souvent problématique : lorsqu'elles n'ont pas été simplement vendues par autrui, les résidents occupent et exploitent ces terres et ne se montrent pas toujours très enclins à les remettre à qui de droit, surtout lorsque les produits des travaux agricoles n'ont pas encore été récoltés. Les conflits fonciers liés aux rapatriements sont donc nombreux et fréquents. Les rapatriés doivent souvent amorcer des démarches auprès des chefs coutumiers, soit pour récupérer leurs terres, soit pour se voir attribuer d'autres espaces souvent moins fertiles.

Au niveau des moyens de subsistance, les économies locales ont été déstructurées du fait de la perte des moyens de production suite aux violences et destructions massives enregistrées. La majorité de la population pâtit de la déstructuration de l'économie nationale et locale, de la pandémie de COVID 19 et s'enfoncé chaque jour davantage dans la pauvreté (perte totale ou partielle des moyens de subsistance).

Les stratégies développées par les femmes rapatriées dans leur processus d'autonomisation

La majorité des rapatriées sont des femmes et cela traduit un ensemble de transformations sociales, économiques et politiques survenues depuis les crises, qui ont résolument modifié l'ossature des familles en milieu rural ivoirien. En outre, la Covid-19 a accentué la charge qui pèse sur les femmes en raison des fermetures d'écoles et de pris en charge de la famille. L'agriculture constitue la principale occupation de ces femmes qui s'occupent de la production, de la consommation et de la commercialisation des produits liés à la terre. Ces populations déplacées sont parfois autorisées à exploiter une portion de terre soit à l'intérieur, soit à proximité de la plantation appartenant à un membre de la famille pour pouvoir se prendre en charge. Il ressort le fait que la crise sanitaire a eu un impact sur le capital économique des populations déplacées qui s'est amoindri du fait des restrictions de déplacement, de la fermeture des magasins et des marchés et de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement. En effet, le transport des produits vivriers s'est avéré difficile du fait des mesures mises en place par les autorités gouvernementales pour lutter contre cette pandémie. Dans le but de prendre en charge leur famille face aux difficultés d'accès à la terre, certaines femmes font le potager aux alentours de leur habitation telle que l'affirme le responsable d'une ONG internationale :

« Il y a des parents qui sont solidaires vis-à-vis de ceux qui reviennent. Ils s'entraident quand même. Parmi ceux qui sont restés, il y a certains même qui leur cèdent une portion de terre, pour la mettre en valeur, la travailler pour pouvoir se prendre en charge mais ce n'est pas facile »

En effet, en pays guéré, la famille est traditionnellement une unité de reproduction mais aussi une unité de production dont le rôle consiste à organiser la réparation des tâches au sein du groupe et de garantir la subsistance aux différents membres. La mise en valeur des facteurs de production se faisait de façon collégiale et cyclique pour les membres du clan qui avaient en général leurs campements sur le même espace forestier. En somme, le système de filiation et d'alliance est structuré dans la société guéré de sorte que dans ces communautés tous les membres soient à l'abri de l'isolement et de l'indigence. Ces mécanismes d'entraide sont éprouvés par l'introduction de

nouvelles valeurs du à l'individualisme, l'égoïsme, les conflits... La mise en valeur des terres se fait individuellement ou par la location des services de manœuvres pour la plupart originaire du Burkina Faso. La famille demeure, cependant, le premier recours pour les rapatriés. En effet, ils sont généralement accueillis dans leurs familles où ils bénéficient d'un logement, d'une assistance alimentaire et d'une aide matérielle jusqu'à ce qu'ils puissent se trouver un toit à eux et se prendre en charge. Même si la grande majorité avoue se prendre en charge toute seule, près du tiers des rapatriés reconnaît avoir le soutien de leurs parents, de la famille. En effet, ils leur apportent leur soutien, des vêtements et souvent une assistance financière.

D'autres par contre la plupart des rapatriés se sont reconverties dans la commercialisation des produits vivriers. Cette dernière catégorie devant les contraintes à écouler les produits avec la COVID met en place des mécanismes d'adaptation. Il s'agit entre autres de s'organiser en collectif de femmes rapatriées pour faire face aux contraintes rencontrées dans leur processus d'autonomisation. L'adhésion à l'association permet aux rapatriés de bénéficier d'un nouvel élan de solidarité et d'une chaleur humaine, que les réseaux sociaux antérieurs, en marge desquels ils vivent désormais et construisent leur identité propre, ne sont plus capables de leur dispenser. Pour définir la fonction principale des associations pour ces membres, les rapatriés parlent de « soutien mutuel » ou d'entraide. Elles ont développé leurs propres modèles commerciaux, en établissant leurs propres réseaux d'entrepreneurs et en s'assurant un accès aux marchés pour vendre leurs produits. Les femmes rapatriées mobilisent des ressources sociales afin de limiter les risques liés à la perte des sources de revenu. Le système productif des sociétés agraires a longtemps été dominé par l'économie de rente fondée sur des produits d'exportation. Le capital culturel des rapatriés étant pour la plupart basé sur leur savoir-faire et savoir, il le mobilise pour constituer ou accroître leur capital économique. Les ressources culturelles mobilisées pour faire face à ces situations difficiles sont l'ensemble des savoirs et savoir-faire formels et informels.

Discussion

La femme rurale dans son processus d'autonomisation

En partant de l'idée que "l'oubli" des femmes dans certains programmes de développement rural peut-être une des raisons de leur échec, Droy, I. (1990) va analyser les transformations vécues par la paysannerie. Tout en rappelant la diversité des activités productives des femmes en milieu rural, leur dynamisme, mais aussi leur capacité de résistance face à un projet qui les met à l'écart, l'auteur insiste sur la nécessité de prendre en compte leurs intérêts afin de réussir les interventions de développement (Droy, 1990). En dépit de ces contraintes financières et institutionnelles que peuvent constituer le faible financement de l'agriculture vivrière dans lequel les femmes évoluent et l'inexistence de droits sur la terre, les femmes vont redéfinir leurs objectifs de production. Celles qui au départ pratiquaient une agriculture de subsistance familiale sur de petites parcelles de production vont s'ériger en véritables acteurs économiques. Leurs activités économiques dans le secteur du vivrier se sont généralisées dans le pays et dans ce domaine, ce sont les femmes malinké et gouro de Côte d'Ivoire qui ont acquis une notoriété (N'guessan, 1993). En milieu rural, l'intégration ou l'exclusion sociale dépendent souvent du statut d'une personne en matière de droit foncier. Les femmes à travers la pratique de leurs activités économiques, revendiquent leur intégration dans le tissu social. La revalorisation de leur statut et le renforcement de celui-ci est d'abord le combat pour lequel elles s'engagent à travers la pratique de leurs activités économiques.

Ces activités ne s'inscrivent pas seulement dans une logique économique. Derrière cette logique économique se cache une logique sociale. C'est en effet, ce que (Toh, 2000) atteste à travers la recherche du sens et des significations profondes de l'activité économique des femmes. Pour lui celles-ci s'adonnent aussi aux activités économiques pour des raisons non matérielles à savoir la recherche d'une réussite sociale.

Les femmes ont développé un esprit coopératif et sont initiatrices et responsables des plus grandes coopératives qui exercent dans le secteur vivrier en Côte d'Ivoire. Dorénavant, les femmes de par leurs activités sortent du mode de production paysan précolonial, inséré dans un système de solidarité, d'échanges et d'obligations morales fondé sur les liens affectifs de la parenté ...fournit à tous un filet de sécurité et une assurance contre les risques pour emprunter la voie de l'entrepreneuriat et de la création de devise (Sardan, 2013). Elles se sont accommodées à la recherche de profit. Conscientes de leur condition sociale et économique, les femmes ont adopté la création de coopératives comme stratégies pour contourner les contraintes qui les maintiennent dans la pauvreté (Vanga, 2012).

Youl F. et *al* exposent, dans un article, la situation des femmes de la sous-préfecture de Gomon, située dans le sud de la Côte d'Ivoire. A l'instar des femmes malinké et gouro qui exercent dans le domaine du vivrier, la population féminine de la sous-préfecture de Gomon s'est résolument engagée dans la pratique d'activités socio-économiques en rapport avec le vivrier (Youl F. et *al.*, 2017).

Conclusion

Après le retour des Ivoiriens dans leur localité d'origine, suite à la crise post-électorale de 2010, des difficultés de réintégration sont observées malgré les mesures mises en place visant à améliorer leurs conditions de vie. Le problème qui se pose est qu'en dépit des difficultés rencontrées, les populations rapatriées restent sur place et construisent de nouvelles formes de vie. Ceux-ci sont confrontés à des difficultés parce que la guerre a fait des ravages dans la vie des familles interrompant certains processus spécifiques. En effet, des familles ont été séparées du fait des différentes crises, des terres ont été confisquées, des maisons ont été détruites, des couples ont été disloqués pendant la vie en exil. A ce contexte post-crise s'ajoute l'avènement de la pandémie du COVID 19 qui vient porter davantage atteinte à leurs moyens de subsistance avec une répercussion sur les acquis du développement gagnés par le passé. Cependant, l'une des questions les plus problématiques concerne le sort de ces femmes rapatriées dans leur localité d'origine.

Notre étude portait sur la résilience des femmes rapatriées dans leur processus d'autonomisation en contexte de COVID 19 dans leur localité d'origine. En effet, la pandémie a eu un impact certain sur les femmes rapatriées vivant dans un environnement post crise, compromettant leurs moyens de subsistance et leur nutrition. Cependant, elles développent des stratégies d'adaptation en s'organisant en collectif de femmes rapatriées pour faire face aux contraintes rencontrées dans leur processus d'autonomisation.

Bibliographie

1. Baha Bi, Y.D.2001. « Genre et développement : analyse sectorielle de la situation socio-économique, politique et Juridique de la femme en Côte d'Ivoire », *Kasa Bya Kasa ,Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie* n°2 : 50-65.
2. Olivier de Sardan, J.P. 1993. « Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social », APAD- Karthala, 203 p
3. Koné, M.2003. « Les femmes et l'accès à la terre en milieu rural ivoirien », *Regard sur le foncier rural en Côte d'Ivoire, Abidjan, INADES/NEI/CERAP*: 51-80
4. Kouadio, N.P.1993. *L'activité économique des vendeuses de produits vivriers du grand marché d'Adjamé : élément pour une analyse Wéberienne*, mémoire de maîtrise, IES, Université de cocody, Abidjan
5. Droy, I. 1990. Femmes et développement rural, Paris, Karthala,186p.
6. Obrist B, Pfeiffer C. et Henley R. 2011. *La Résilience sociale multi-strates : une nouvelle approche de recherche pour l'adaptation au changement global*. Bern : NCCR North-South Dialogue 33.
7. Olivier de Sardan, J.P. (1993) : *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social* APAD- Karthala, 203 p
8. Toh, A. .2000. Femmes et développement rural : étude des activités socioéconomiques des femmes rurales de la sous-préfecture de Boguédia, dans le département d'Issia, mémoire de maîtrise, IES, Université de Cocody, Abidjan.
9. Vanga, A.F.2012. « Genre et production agricole dans les coopératives du Nord de la Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, n° 30, p. 174-187
10. Youl F., Kouame A. L-M., Kouakou A. L. et Toh A. (2017). « *Socio-Anthropologie Du Processus D'autonomisation Des Femmes Rurales Ivoiriennes À Travers Les Activités Génératrices De Revenus* », *European Scientific Journal* November 2017 edition Vol.13, No.32 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431